

Dossier de Candidature

à l'Organisation du Festival UFAR National 20..

Lors de la Présentation de votre Projet, en plus des éléments que vous allez mettre naturellement en avant, nous souhaitons que vous commenciez à apporter des réponses sur les éléments suivants :

- **Nombre et agréments des terrains envisagés (minimum de catégorie D).**

Ce point est primordial :

il ne faudrait pas s'apercevoir 2 mois avant le Festival que les terrains sont inutilisables pour cause de non agrément !

Cet agrément est aujourd'hui nécessaire et bientôt obligatoire pour chaque terrain afin de pouvoir organiser des rencontres et des tournois.

Il faut absolument vérifier que les terrains envisagés pour le Festival soient ou seront agréés.

- Même ceux déjà utilisés en championnat : nous sommes parfois confrontés à quelques surprises....
- Ce d'autant si l'on envisage d'utiliser des espaces non prévus initialement pour la pratique du Rugby (ex : terrain de football ou de foot américain).

Faire les démarches auprès de votre Ligue FFR qui vous fournira la liste des terrains agréés, en cours d'agrément ou à défaut vous donnera le nom et les coordonnées du responsable en charge de ce dossier.

En théorie, un référent agrément terrains a été nommé au sein de chaque Comité départemental. Prendre contact avec ce dernier afin de vérifier si ces terrains peuvent être facilement agréés et sous quel délai.

L'UFAR peut vous conseiller et être support sur ce sujet.

- **Plan du ou des site(s)**
- **Budget prévisionnel (première approche)**

Même si, évidemment, cette première approche n'est qu'une ébauche, il faut que le CA de l'UFAR puisse se faire une idée des montants, par postes, que cela représentera pour votre Association.

- **Statut juridique et assurance RC (couvrant le festival) de l'Association.**

En terme de responsabilités et d'assurance, il est nécessaire que :

- La structure Hôte soit constituée en association (**copie des statuts**).
- L'Association Hôte soit couverte par une RC qui inclut l'organisation d'une telle manifestation (**copie attestation Assurance**).

Point important, mais qui peut se régler facilement : une garantie supplémentaire peut être contractée facilement et rapidement pour un coût modeste.

Vous avez du temps devant vous...

Le CA de l'UFAR vous remercie par d'avance de votre investissement